Mobiliser les collectivités locales sur les déterminants de santé à mi-vie

Dagmar Soleymani,
chargée d'expertise en santé publique,
Direction de la prévention et de la promotion de la santé,
Santé publique France.

L'ESSENTIEL

Les communes disposent de ressources et de leviers permettant d'agir sur les déterminants de santé, et notamment sur celle des 40-55 ans. Pour sensibiliser les élus et les professionnels, un support de communication a été élaboré avec ceux qui œuvrent sur le terrain. Ce plaidoyer s'appuie sur leur connaissance fine des réalités locales.

La promotion de la santé des adultes à mi-vie (40-55 ans) dans une approche populationnelle et multifactorielle était jusqu'à récemment peu couverte par les politiques publiques, alors que les indicateurs de santé de ces personnes s'avèrent préoccupants [1] et que cette période de l'existence apparaît comme une opportunité pour initier les changements de comportements en amont de l'apparition de pathologies chroniques [2]. Les adultes âgés de 40 à 55 ans estiment difficile d'adopter des comportements favorables à la santé, pour des raisons variables [3] : vulnérabilités économiques, sociales et territoriales, absence de maladie perçue, manque de temps, méconnaissance des droits et des services, rôle d'aidant et charge mentale liée aux multiples rôles sociaux (familial, social, citoyen et professionnel) [4].

Santé publique France a souhaité mettre à l'agenda cette question, *via* son Comité d'orientation et de dialogue avec la société (COD) composé de citoyens volontaires sélectionnés sur appel à candidature, pour mobiliser les collectivités locales grâce à un plaidoyer. En effet, ce sont elles qui sont les plus susceptibles de contribuer à un écosystème favorable à l'adoption de comportements protecteurs de la santé : alimentation équilibrée, activité physique régulière, mobilités actives, sommeil de qualité, accès aux professionnels de santé, etc. Elles peuvent relayer les messages de prévention, promouvoir les dépistages et encourager le recours aux consultations préventives, notamment dans le cadre du nouveau dispositif « Mon bilan prévention[1] ». Le plaidoyer, *Avancée en âge : comment agir pour la santé dès la mi-vie*, a été élaboré avec l'aide du COD, qui a identifié des élus et des agents des collectivités, des membres de l'économie sociale et solidaire ayant une connaissance fine du terrain. Les entretiens menés avec eux ont posé les objectifs du texte, à partir de leurs représentations de la santé des adultes à mi-vie, les problématiques de santé perçues, les stratégies de promotion de la santé existantes.

Prévention de la perte d'autonomie

Il s'agit de soutenir une prise de conscience : les collectivités ont un rôle majeur à jouer dans la prévention de la perte d'autonomie et des maladies chroniques avant la retraite. Il faut les aider à approcher les 40-55 ans avec des outils existants (contrats locaux de santé, conseils locaux de santé mentale, maisons de santé pluriprofessionnelles, partenariats avec des acteurs économiques et France Travail). Et démontrer que des actions de prévention à mi-vie permettent de lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, les collectivités ayant la possibilité d'agir en amont des soins. Les participants ont ensuite vérifié la conformité du projet aux besoins. Le texte comporte ainsi des données sur la santé des 40-55 ans et sur leurs habitudes de vie – favorables ou non à la santé –, ainsi qu'un éclairage sur une approche de santé publique « *tout au long de la vie* » [5]. Il décrit quelques actions inspirantes, de nature à transformer les milieux de vie des habitants, en incluant la santé dans toutes les politiques : logement, plan local d'urbanisme, transports, protection de l'environnement, équipements municipaux, plans alimentaires territoriaux, réduction des nuisances sonores, etc.

Le plaidoyer a enfin été testé auprès de cinq destinataires, dont des élus de petites et grandes communes, qui ont validé sa transférabilité sur le terrain, avec des stratégies d'actions possibles, comme les interventions d'aller-vers ou les démarches destinées aux aidants. ■

1. https://monbilanprevention.sante.gouv.fr/

Pour en savoir plus

- Vignollet C., Soleymani D., Hamel E., Henry V., Serrano B. *Avancée en âge : comment agir pour la santé dès la mi-vie.Note de synthèse.* Saint-Maurice : Santé publique France, coll. État des connaissances, 2024 : 8 p. En ligne : https://www.santepubliquefrance.fr/docs/avancee-en-age-comment-agir-pour-la-sante-des-la-mi-vie
- Vignollet C, Soleymani D. *Élaboration d'un plaidoyer à destination des collectivités territoriales : promouvoir la santé des adultes à mi-vie. Revue Santé publique, hors-série, avril-mai-juin 2025, vol. 37.*

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Carcaillon-Bentata L., Delmas M.-C., Deschamps V., Fosse-Edorh S., Olié V., Verdot C. *et al. Données de surveillance : enjeux sanitaires de l'avancée en âge. Épidémiologie des maladies chroniques liées à la perte d'autonomie et surveillance de leurs déterminants à mi-vie.* Saint-Maurice : Santé publique France, novembre 2022 : 41 p. En ligne : https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/diabete/documents/rapport-synthese/enjeux-sanitaires-de-l-avancee-en-age-epidemiologie-des-maladies-chroniques-liees-a-la-perte-d-autonomie-et-determinants-de-ces-maladies-a-mi-vie

[2] National Institute for Health and care excellence (NICE). *Dementia, disability and frailty in later life–mid-life approaches to delay or prevent onset.* Manchester : NICE. Octobre 2015 : 53 p. En ligne : https://www.nice.org.uk/guidance/ng16

[3] Soleymani D., Pougheon-Bertrand D., Gagnayre R. Design d'une intervention numérique visant à soutenir les comportements bénéfiques à la santé chez l'adulte. *Santé publique*, janvier-février 2025, vol. 37. En ligne : https://stm.cairn.info/revue-sante-publique-2025-1-page-101?lang=fr

[4] Hamel E., Soleymani D., Michon A., Rush E. Prévention et promotion de la santé chez les 40-55 ans : quels enjeux pour la pratique ? *La Santé en action*, juin 2023, n° 463 : p. 4-5. En ligne : https://www.santepubliquefrance.fr/docs/prevention-et-promotion-de-la-sante-chez-les-40-55-ans-quels-enjeux-pour-la-pratique-introduction-du-dossier

[5] Santé publique France. Les bilans de prévention aux âges-clés de la vie. 2024. https://www.santepubliquefrance.fr/la-sante-a-tout-age/la-sante-a-tout-age/les-bilans-de-prevention-aux-ages-cles-de-la-vie

L'AUTRICE DÉCLARE N'AVOIR AUCUN LIEN NI CONFLIT D'INTÉRÊTS AU REGARD DU CONTENU DE CET ARTICLE.